

## Webinaire « Perspectives pour les exportations de viande française en Chine » du 2 juin 2023

**Destination incontournable pour les exportateurs de produits carnés, à fort potentiel de développement, la Chine reste néanmoins un marché complexe, en raison des contraintes sanitaires, commerciales et culturelles pour y accéder.**

### L'évolution des importations chinoises de produits animaux en 2023

La Chine reste importatrice de produits porcins, qu'il s'agisse de viandes ou d'abats. Au cours des quatre premiers mois de l'année 2023, les importations chinoises ont progressé de 20 % en volume par rapport à la même période 2022. On observe cependant un net repli des importations chinoises en mars-avril.

Les exportations françaises vers cette destination restent globalement stables.

S'agissant spécifiquement des importations chinoises d'abats de porc, elles sont en progression de 6,8 % par rapport à 2022, toutes provenances confondues, et de 1,9 % au départ de la France.

Les prix mondiaux restent volatils. Les cotations chinoises sont en net repli et approchent désormais les cotations européennes, phénomène inédit. Les États-Unis et le Brésil restent plus compétitifs que l'Union européenne en termes de prix.

Concernant la poudre de lait, les exportations françaises profitent de la progression de la demande chinoise. Sur les quatre premiers mois de l'année 2023, les importations chinoises sont en forte progression (+ 38,5 %). La France, troisième fournisseur de la Chine, progresse de 73,7 % en volume.

De même, la demande en poudre de lactosérum est en forte augmentation (+ 43,9 %). La France est le sixième fournisseur de la Chine, mais ses exportations ne progressent que de 2 % vers cette destination.

La Chine dispose de stocks importants de poudre de lait, estimés à neuf mois de consommation.

### Les perspectives du marché chinois pour les années à venir

Selon le service économique régional de l'Ambassade de France à Pékin, la Chine va rester structurellement importatrice pour les 10-15 ans à venir. Elle doit en effet nourrir 18,3 % de la population mondiale avec 8,5 % de la surface arable et 6,5 % des ressources en eau de la planète. Et cette situation de tension alimentaire s'aggrave : le pays subit un mitage de ses terres agricoles en raison de l'urbanisation et de l'industrialisation, la fertilité des sols décline et une grande partie des eaux sont polluées. À titre de comparaison : la surface agricole disponible par habitant est de 0,1 ha en Chine, contre 0,3 ha en France.

#### • Une dépendance accrue aux importations

La dépendance chinoise aux importations est de plus en plus nette, notamment depuis 2016. Les importations agroalimentaires ont atteint 220 milliards de dollars en 2022 et ont vocation à croître encore. Cependant, depuis 2022, le déficit se tasse, puisque la Chine exporte de plus en plus, notamment dans la zone Asie. La régularité des importations de la Chine reste suspendue aux relations diplomatiques - souvent difficiles - avec ses principaux pays fournisseurs, à savoir les États-Unis, la Nouvelle-Zélande, l'Australie et le Canada.

L'enrichissement de la population chinoise et l'explosion de la classe moyenne depuis une quarantaine d'années mettent également à mal l'autosuffisance chinoise. On observe en effet une hausse de la consommation de produits carnés (49 kg par habitant, soit trois fois plus qu'en 1990), d'œufs (dix fois plus qu'en 1980) et de produits laitiers (26 fois plus en trente ans). Les achats alimentaires représentent 28,4 % des dépenses des ménages chinois.

Le taux d'autosuffisance de la Chine se dégrade, avec un taux de couverture de seulement 10 % en soja, 32 % en huile alimentaire et 95 % en céréales. Chaque point d'autosuffisance perdu

par la Chine sur ces produits a de fortes répercussions à l'international, notamment sur les prix mondiaux, dopés par l'importance des importations chinoises.

Les importations agroalimentaires chinoises concernent notamment le soja (25 %) et les produits carnés. Ainsi, 35 % des importations chinoises sont des protéines animales et 37 % des aliments pour le bétail : plus de 70 % des importations visent donc à satisfaire le besoin croissant de la population chinoise en produits animaux.

- ***Une politique chinoise axée sur le productivisme et l'autonomie alimentaire***

Face à ces évolutions, les autorités chinoises cherchent à sécuriser leurs approvisionnements internationaux en diversifiant leurs fournisseurs, notamment les pays proches comme l'Ukraine (passée de 1 milliard de US \$ à 5 milliards de US \$ en quelques années) ou la Russie (dont les exportations atteignent 2 à 3 milliards de US \$). Au niveau national, la politique du Gouvernement chinois se traduit par une priorité accrue à la productivité agricole, dans les documents de programmation officiels, les discours de politique générale ou le 14<sup>e</sup> plan quinquennal. La production céréalière est ainsi devenue prioritaire : définition d'une production et d'une surface minimales, lutte contre l'érosion et la conversion des terres. La production a été modernisée grâce à la mécanisation, la recherche en génétique animale et végétale, le développement et la réforme de l'irrigation.

La Chine est devenue, en quelques années, une grande utilisatrice d'OGM. Des acteurs chinois émergent dans ce secteur et proposent des produits de plus en plus compétitifs. La transition agro-écologique est sortie des priorités à court terme du gouvernement chinois qui s'est recentré sur l'intégration entre la production et la transformation, le foncier, la logistique et le stockage.

Le Gouvernement chinois cherche également à faire baisser la consommation de viande de sa population, en vue de réduire les importations. Les nutritionnistes chinois recommandent désormais une consommation de viande comprise entre 15 et 27 kg par an et par habitant (contre 49 kg en 2018). Enfin, les discours promeuvent la lutte contre le gaspillage alimentaire. Malgré tout, les effets de cette politique, restent, pour l'heure, limités.

La Chine s'est aussi lancée dans la recherche de technologies « disruptives », avec des substituts de viande ou d'autres technologies de culture de viande. Cependant, si les investissements dans ce domaine ont été conséquents en 2021 (2 milliards de US\$), ils se sont nettement tassés en 2022. Par ailleurs, la population chinoise a diminué pour la première fois, en 2022 (- 200 000 personnes environ). La tendance est nette et rapide, entraînant un vieillissement important de la population.

- ***Une reprise post-COVID plus timide qu'espéré, une situation économique dégradée***

La fin de la politique zéro-COVID-19 a été très rapide en Chine : toutes les mesures ont été levées en décembre 2022, entraînant un redémarrage des activités au nouvel an chinois. Une reprise « en V », très forte, était espérée, mais le retour à la normale n'a pas eu lieu. Les indicateurs économiques d'avril sont décevants. Si le secteur des services est dynamique (notamment la restauration), à l'inverse, la production, la consommation et l'investissement restent faibles. Le chômage des jeunes est élevé.

Les importations depuis la France ont fortement augmenté à partir de 2011, avec un pic, en 2021, à près de 6,5 milliards de US \$. Le recul des importations chinoises observé en 2022 trouve sa source dans le ralentissement économique de la Chine qui a pesé sur la consommation, sans oublier les perturbations importantes des chaînes logistiques.

La croissance des importations de la Chine en produits porcins a été très forte à partir de 2012, en lien avec la tendance générale de développement économique de la Chine ; et surtout, à partir de 2018, à cause de la peste porcine africaine (PPA), qui a ravagé entre 40 % et 50 % du cheptel chinois.

La chute des importations chinoises en 2021 et 2022 s'explique par la reconstitution du cheptel chinois et des investissements massifs, bien au-delà des besoins domestiques. La surproduction de produits porcins a provoqué un effondrement des prix et des pertes colossales pour les opérateurs chinois.

On observe début 2023, une tendance à la stabilisation, voire à la reprise. La production porcine serait en repli de 2 % en raison du manque de *cash flow* des opérateurs chinois, selon les dernières prévisions de l'USDA. Malgré tout, la production chinoise de viande porcine resterait stable à 55,5 millions de tonnes et la consommation augmenterait à 57,6 millions de tonnes, suite à la sortie de crise sanitaire. L'USDA table aussi sur des importations chinoises en légère hausse de 4 %, à 2,2 millions de tonnes.

Mais de nombreuses incertitudes persistent. La situation économique des opérateurs est très dégradée et leurs capacités d'investissement sont limitées. Par ailleurs, une reprise de la peste porcine africaine ne peut être écartée, même si 140 cas seulement ont été recensés officiellement en 2019/20. Les cotations chinoises se sont stabilisées en début d'année 2023, mais restent très éloignées du niveau de l'automne 2022, et surtout de la période 2020-2021. L'évolution des prix reste difficilement prévisible pour les mois à venir.

### ***Perspectives pour les filières viandes françaises***

Lors de la visite officielle d'Emmanuel Macron en Chine début avril 2023, le secteur agroalimentaire a été particulièrement mis à l'honneur. Grâce aux portages politiques du Président de la République et du Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, une quinzaine d'agréments sanitaires supplémentaires (sept abattoirs et huit établissements de charcuterie) ont été obtenus, un record dans le secteur des viandes.

De plus, cinq protocoles d'export de produits porcins ont été actualisés (porcs vivants, génétique porcine, semences, viande, charcuterie sèche et charcuterie cuite), pour y intégrer la reconnaissance du zonage en cas d'apparition d'un cas de peste porcine africaine sur le territoire national et sécuriser ainsi les exportations françaises.

Le travail se poursuit pour finaliser les dossiers des établissements nouvellement agréés afin qu'ils puissent exporter vers la Chine. Par ailleurs, tous les autres établissements agréés doivent, avant le 30 juin 2023, enregistrer leur dossier dans CIFER, pour pouvoir continuer à exporter vers cette destination.

L'extension de l'accès au marché chinois des abats blancs constitue un autre enjeu des reprises de négociations post-COVID avec la Chine. Davantage d'informations seront transmises aux opérateurs français une fois connues les attentes et demandes de la GACC (General Administration of Customs China).